



COMMUNIQUE DE PRESSE

AMOÉBA SIGNE UN CONTRAT DE TRANSFERT DE MATÉRIEL AVEC BAYER POUR SES SOLUTIONS DE BIOCONTROLE

Chassieu (France), le 22 avril 2020 - AMOÉBA (FR0011051598 - AMEBA), producteur d'un biocide biologique, capable d'éliminer le risque bactérien dans l'eau et les plaies humaines, et d'un produit de biocontrôle pour la protection des plantes, encore en phase de tests, annonce la signature d'un contrat de transfert de matériel (« Material Transfer Agreement ») avec BAYER, Groupe international des Sciences de la vie, dont les cœurs de métier sont la santé et l'agriculture. Ce partenariat a pour objet d'évaluer les performances des solutions de biocontrôle d'Amoéba et, si les tests sont concluants, pourrait favoriser un éventuel partenariat de développement commercial.

Bayer souhaite tester, au travers du partenariat de recherche avec Amoéba, les solutions de biocontrôle contenant le lysat d'amibe *Willaertia magna C2c Maky*.

Ces évaluations, menées par sa division Crop Science, selon les procédures internes du Groupe, seront effectuées sur différents pathogènes touchant les cultures.

« Parce que la protection des cultures doit être associée à celle de l'environnement et des populations, Amoéba a su démontrer, grâce à la signature récente de plusieurs partenariats, du bien fondé de ses recherches en proposant de nouvelles alternatives naturelles. Les phases d'évaluation de nos produits de biocontrôle changent de dimension à travers ces accords de recherche avec de grands acteurs du secteur, qui pourraient devenir nos clients si les tests sont concluants, » explique Fabrice Plasson, Président Directeur Général d'Amoéba.

Amoéba rappelle que la société est toujours en phase de tests sur ses applications biocide et biocontrôle et ne commercialise à ce jour aucun produit.

AMEBA
LISTED
EURONEXT

A propos d'AMOÉBA :

Amoéba a pour ambition de devenir un acteur majeur du traitement du risque microbiologique dans les secteurs de l'eau, de la santé et de la protection des plantes. Notre solution biologique est une alternative aux produits chimiques largement utilisés aujourd'hui. Amoéba se concentre actuellement sur le marché des tours aéroréfrigérantes industrielles (TARs) évalué



à 1,7 Md€ (1) sur un marché global des biocides chimiques pour le traitement de l'eau, estimé à 21 Md€ (2) et sur le marché du biocontrôle pour la protection des plantes estimé à 1,6 Mds€ (3). A terme, la Société envisage de se développer sur de nouvelles applications telles que le traitement des plaies chroniques, évalué à 751 millions d'euros (4) aux Etats-Unis. La commercialisation des produits de santé, biocides et phytosanitaires associés est sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires locales. La société est actuellement en phase de tests sur les applications biocide et protection des plantes et ne commercialise aucun produit.

Créée en 2010, basée à Chassieu (Lyon, France) avec une filiale au Canada et aux Etats-Unis, Amoéba est cotée sur le compartiment C d'Euronext Paris. La Société est membre du réseau BPI Excellence et est éligible au dispositif PEA-PME. Plus d'informations sur www.amoeba-biocide.com.

(1): Données Amoéba combinées à partir des sources : DRIRE 2013, Eurostat, ARHIA 2013

(2): Sources combinées par Amoéba venant des traiteurs d'eau, de Freedonia, d'Eurostat et MarketsandMarkets

(3): Biopesticides Worldwide Market 2013, CPL, Wallingford, UK

(4): BCC Research, "Markets for Advanced Wound Management Technologies," Wellesley, MA, 2017

Contacts:

Amoéba

Valérie FILIATRE

Directeur Général Adjoint

04 26 69 16 00

valerie.filiatre@amoeba-biocide.com

Calyptus

Relations investisseurs & Presse

Grégory BOSSON / Mathieu CALLEUX

01 53 65 37 90 /91

amoeba@calyptus.net

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives relatives à AMOÉBA qui reposent sur nos estimations et hypothèses actuelles et sur les informations qui nous sont actuellement disponibles. AMOÉBA, cependant, ne donne aucune garantie quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques dont ceux décrits dans le document de référence d'AMOÉBA déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 25 Avril 2019 sous le numéro D19-0383 et le prospectus visé par l'AMF le 16 janvier 2020 sous le numéro 20-011 disponibles sur le site Internet d'AMOÉBA (www.amoeba-biocide.com). Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus d'AMOÉBA ou qu'AMOÉBA ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations d'AMOÉBA diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations.